

PUBLICATION DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 17 mai 2018

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 17 mai à 20h30, le Conseil Municipal de SAFFRE, régulièrement convoqué le 9 mai 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme la Maire.

Etaient présents :

POULIN Jocelyne	GERLING Alain	BOULAY Isabelle
RAUX Jean-Claude	BRIAND Jacqueline	LEFEUVRE Marie-Alexy
TRIPON JALABER Armelle	ROUAUD Claudine	GUERIN Alexandre
FONTAINE Rémy	LEDAUPHIN Marie-Pascale	MAISONNEUVE Martine
BOCQUEL Pascal	GREGOIRE Jean-Luc	THOMAS Christophe
GUERLAIS Charlotte	DURAND Colette	LOISON Thierry
LEBRETON LORENT Martine	CARCOUET Christophe	BOUVET Céline
LE MALE Christiane	DUVAL Luc	

LORRAIN Philippe représenté par DUVAL Luc, OUARY Michelle représentée par THOMAS Christophe, GENET Dominique représenté par LOISON Thierry.

Absents excusés : GAUDIN Philippe.

Secrétaire de séance : M. LOISON Thierry.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du Conseil Municipal du 13 avril 2018

APPROBATION PROJET DE CHARTE COMMUNALE RELATIVE AU PROJET DE TRANSITION ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENTALE

Mme la Maire rappelle que la Commune s'est engagée depuis plus d'un an dans une démarche de réflexion avec le Groupement des Agriculteurs Biologiques de Loire Atlantique pour un projet de transition alimentaire et environnementale. Une personne en service civique a été chargée d'élaborer le projet avec un comité consultatif composé des associations, écoles et acteurs locaux.

Plusieurs axes d'action ont été définis pour mobiliser la population sur la problématique de l'eau, éduquer à l'environnement et à l'alimentation, favoriser la disponibilité des produits bio locaux, valoriser les terres communales, inscrire les orientations dans les outils de programmation de la mairie.

La DREAL et l'Europe (fonds LEADER) participent financièrement à cette initiative.

A cette séance, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve **le projet de charte d'engagements durables** qui sera diffusée aux habitants.

FERMETURE DE L'ESPACE DE COWORKING - LA MEZZANINE

Mme LEGORGEU a créé son entreprise de co-working « La Mezzanine » dans l'ancienne bibliothèque louée par la commune en bail professionnel à compter du 1^{er} mars 2017.

Après quelques mois d'ouverture ne parvenant pas à développer son activité malgré ses multiples démarches, le Conseil Municipal a suspendu les loyers.

Mme Legorgeu a multiplié les actions de promotion (rencontres d'entrepreneurs, articles de presse ...) sans pouvoir rendre son activité rentable, elle fait part de la cessation de son occupation des lieux au 31 août 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité valide la résiliation du bail et décide de remettre en location cet espace professionnel.

EXPERIMENTATION DE LA MEDIATION OBLIGATOIRE DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – MISSION CONFIEE AU CENTRE DE GESTION

L'article 5, IV de la loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIème siècle prévoit que, à titre expérimental, pour une durée de 4 ans maximum, à compter de la promulgation de la loi, les recours contentieux formés par les agents publics relevant de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, à l'encontre de certains actes relatifs à leur situation personnelle, peuvent faire l'objet d'une médiation préalable obligatoire (MPO).

Le décret du 16 février 2018 précité dispose que les collectivités intéressées doivent conclure avant le **1^{er} septembre 2018** avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale la convention lui confiant la mission de médiation préalable obligatoire.

Le Conseil Municipal valide le projet de convention.

MODIFICATION DU REGLEMENT DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le projet de règlement le projet de règlement de l'accueil périscolaire 2018-2019 qui tient compte du retour à la semaine de 4 jours, la fin de l'organisation des temps péri-éducatifs et des travaux prévus au pôle enfance.

Sous réserve de la validation des horaires scolaires par l'Inspection Académique et ajustement informatique de la facturation, l'accueil périscolaire sera organisé comme suit :

- 3 sites correspondants aux 3 écoles,
- Horaires et facturation, plage de 50 mn à 55mn le matin et de 2h05 à 2h10 selon les écoles (horaires d'école décalés de 5mn pour les transports scolaires)
- l'application de pénalités pour non prévenance d'une absence ou retards répétés
- le Changement de l'adresse internet du service, « servicetap@saffre.fr » devient « serviceenfance@saffre.fr »

DECISION MODIFICATIVE n°1 AU BUDGET LOTISSEMENT

Un virement de crédit de 3000 € est voté pour d'intégrer la taxe d'aménagement et la redevance d'archéologie préventive au budget annexe du lotissement du Bois de la Bottine 2018.

DECISION MODIFICATIVE n° 1 AU BUDGET GENERAL

Un virement de crédit de 12 300 € est voté pour des travaux de forage et de remplacement de la pompe d'arrosage du terrain de football.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commandes de travaux et d'équipement

DATE COMMANDE	OBJET	FOURNISSEUR	Montant H.T.	Montant T.T.C.
14/03/2018	déplacement raccordement électrique ancienne école Sainte Marie	ENEDIS	731,00 €	877,20 €
15/03/2018	Démolition bâtiment annexe à l'école Sainte Marie	PINEL TP	1 850,00 €	2 220,00 €
03/04/2018	Etude géotechnique école maternelle	GEOTECH	2 030,00 €	2 436,00 €
18/04/2018	Congélateur restos du cœur	Bourdaud TV services	565,83 €	679,00 €
20/04/2018	Stores écoles	LEGLART, Nantes	4 092,00 €	4 910,40 €
24/04/2018	Tables pliantes + chariots	BUROLIKE	6 298,50 €	7 558,20 €
26/04/2018	Annonces légales marché ancienne mairie	l'Informateur Judiciaire	240,24 €	288,29 €

Fait à Saffré, le 22 mai 2018
Mme la Maire,

Jocelyne POULIN